

Conditions générales 2026

(signature obligatoire à la fin du document)

En accédant à notre site www.mantamaria.com vous trouverez toutes les informations de manière claire et vous pourrez facilement faire des réservations grâce à l'e-mail: info@mantamaria.com.

Sur le site vous trouverez des informations sur tous les spots de plongée que nous faisons, vous devez donc faire attention au niveau de certification lors de votre réservation et/ou de la réservation de plongeurs mineurs.

Tous les services seront payés à l'avance, par virement bancaire ou autre moyen de paiement.

- 50% au moment de la réservation;
- 50% jusqu'à 30 jours (trente jours) avant la date d'arrivée;
- Les suppléments seront payés au moment du départ;
- Tous les forfaits sont personnels et non transférables;

Politique d'annulation : Une fois la réservation effectuée, en cas de non-présentation (« no-show »), le montant total est dû et aucun remboursement ne sera effectué.

Si le client ne s'est pas présenté pour cause de maladie, sur présentation d'un certificat médical attestant de son incapacité à pratiquer l'activité, le montant payé pourra être converti en « bon » à utiliser ultérieurement (valable un an).

Les plongées non effectuées ne seront pas remboursées.

Mantamaria effectue toujours 2 plongées successives à chaque sortie. Les plongées non effectuées ne seront pas remboursées.

- Certains sites de plongée sont soumis à des frais supplémentaires ;
- **Nitrox**: sous réserve de disponibilité.
- **Plongées offshore**: la plongée dans les sites offshore nécessite au moins une certification Advanced Open Water Diver et/ou 25 plongées enregistrées (sous réserve d'analyse par le directeur du centre de plongée).
- **Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, un service de guide supplémentaire est nécessaire, moyennant un supplément (réservation préalable). Il en va de même pour les plongeurs OPEN WATER JUNIORS.**

Note: Les réservations sont soumises à des nombres minimums de participants et à des limites de capacité, veuillez donc les confirmer à l'avance.

1 – Enregistrement et vérifications avant la plongée:

- Vous devez vous présenter au centre de plongée si possible la veille, sinon au moins trente minutes avant l'heure de départ prévue ;
- Vous devez présenter votre brevet de plongeur, votre assurance plongée personnelle (ou les conditions de responsabilité), votre certificat médical (ou remplir le questionnaire médical) et votre carnet de plongée;
- Demandez l'équipement nécessaire;
- Remplissez l'inscription (formulaire de réservation);
- Il est obligatoire d'avoir plongé depuis moins de **6 mois**, sinon vous devrez faire une **plongée rafraîchissante**.

2 - Équipement:

- Le centre de plongée fournit l'équipement nécessaire à la **location** ;
- **En cas de perte ou de détérioration de cet équipement, par le client, celui-ci devra payer l'équivalent d'un nouvel équipement à la fin de la plongée.**

3 - Briefing:

- Le client doit écouter attentivement et respecter les instructions des personnes responsables du briefing ;
- Les briefings peuvent avoir lieu dans les locaux du centre de plongée ou sur le site de plongée (bateau), à la discrétion des responsables.

4 - Sorties:

- Le centre de plongée effectue toujours deux plongées successives lors de chaque sortie ;
- Si les plongées ne sont pas effectuées pour une raison indépendante de la volonté du centre de plongée, elles ne seront ni remboursées, ni transférées, ni remplacées ;
- Le Centre de plongée se réserve le droit d'annuler ou de reporter des activités en raison de circonstances imprévisibles, telles que les conditions météorologiques, logistiques ou environnementales. Dans ces cas, le forfait de plongée peut être réajusté.

5 – Code de conduite:

- Tout comportement inacceptable, de la part du Client, dans le Centre de Plongée, que ce soit avec le **PERSONNEL** et/ou les autres clients, entraînera la cessation immédiate des services sans droit au remboursement des sommes versées;
- Doit accepter et respecter les décisions du personnel du Centre de plongée, concernant les activités de plongée;
- Connaître et respecter les lois et règlements relatifs à la plongée, notamment ceux qui régissent les réserves marines;

6 – Autres activités:

- Les activités telles que la snorkeling, le tour de l'île en bateau et les courtes excursions en bateau sont toujours conditionnées au nombre minimum de personnes ainsi qu'à des conditions météorologiques favorables.

7-Mineurs de moins de 16 ans :

- Pour les mineurs de moins de 16 ans, les responsables devront signer une décharge de responsabilité déclarant que le mineur est physiquement et psychologiquement apte à participer à l'activité.

8- Données personnelles:

Politique de protection des données personnelles:

- J'ai lu et j'accepte la politique de protection des données personnelles de Mantamaria.
- Consentement au traitement des données personnelles**
- Lors de la réalisation de sorties ou d'événements de plongée, des images ou des vidéos peuvent être prises.
- J'autorise le traitement de mes données personnelles** par Mantamaria, dans le but de m'inscrire à une formation ou à un événement.

Pour plus d'informations, cliquez sur www.mantamaria.com

Observations:

1. Afin de minimiser les pertes liées à l'annulation/au retrait de l'un des services du centre de plongée, nous vous conseillons de souscrire une assurance voyage qui couvre ce type de situations;
2. *L'acte de réservation implique l'acceptation des règles ci-dessus.*

Avec ma signature, je déclare avoir lu et accepté les conditions générales et la protection des données de l'entreprise Mantamaria Lda. portées à ma connaissance :

Signature: _____ Date: _____